

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 26

présenté par

M. Meyer Habib, M. Guy Bricout, M. Cattin, Mme Corneloup, M. Goasguen, Mme Le Grip et
M. Pupponi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.